



EVALUATION DE L'ACCORD CADRE FRANCE-UICN

Phase 2 (2009-2012)

Comité de Pilotage
27 juin 2012





1- MANDAT DE LA MISSION d'ÉVALUATION

1- Etablir un bilan de l'AC :

- à l'échelle de son fonctionnement et de son influence ;
- à l'échelle des projets terrain ;
- au niveau des missions des AT ;
- en mesurant le niveau de prise en compte des recommandations de l'évaluation précédente;

2- Présenter une analyse évaluative synthétique de l'AC ;

3- Proposer des recommandations pour l'avenir.

2- METHODE



- Deux experts (institutionnel & projets biodiv.)
- Période : avril-mai 2012
- Analyse documentaire
- Entretiens directs et téléphoniques (n=60)
- Visite de terrain (RDC)

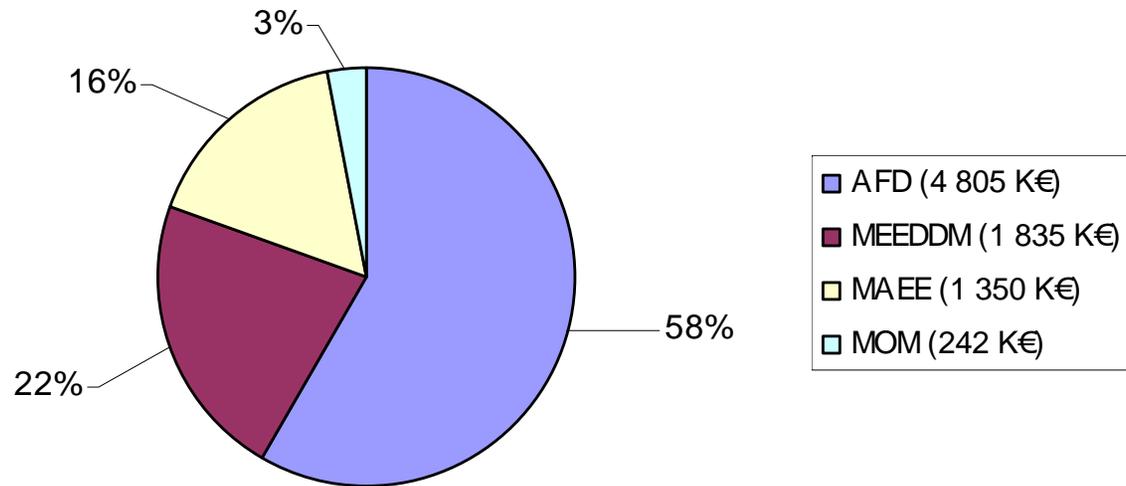


3- RAPPEL DES ELEMENTS CLES DE L'ACCORD

- Objectif spécifique: *Promouvoir les synergies entre les objectifs, expertises et ressources de l'UICN et de la France en matière de conservation de la biodiversité*
- Trois résultats attendus :
 - 1- *Mise en place d'outils de gestion de la biodiversité*
 - 2- *Extension et diffusion de la connaissance et des savoir-faire de la conservation*
 - 3- *Renforcement de la gouvernance internationale en matière de conservation de la biodiversité*
- 4 années 2009-2012
- Quatre institutions françaises (MDD, MAE, MOM, AFD) + UICN
- Budget = 8,2 M€



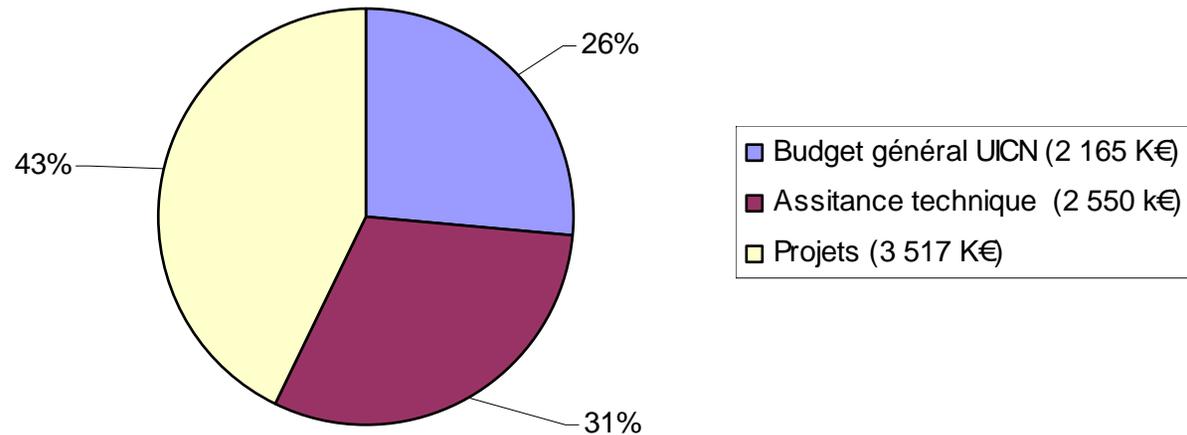
Fig. 1. Origine des fonds de l'accord cadre (phase 2)



4- REALISATIONS PHARES



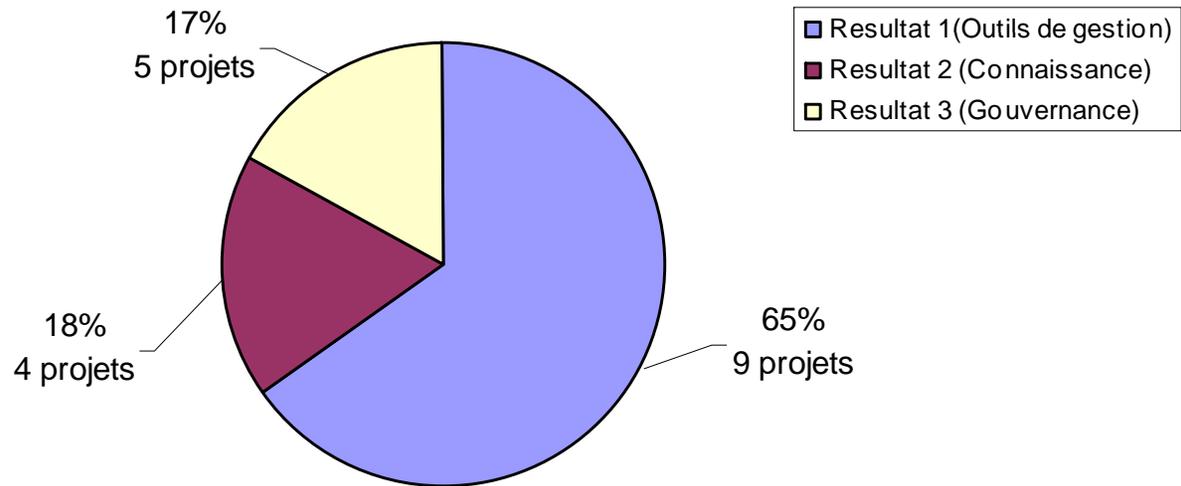
Fig. 2 Affectation des fonds de l'accord cadre (phase 2)



Projets

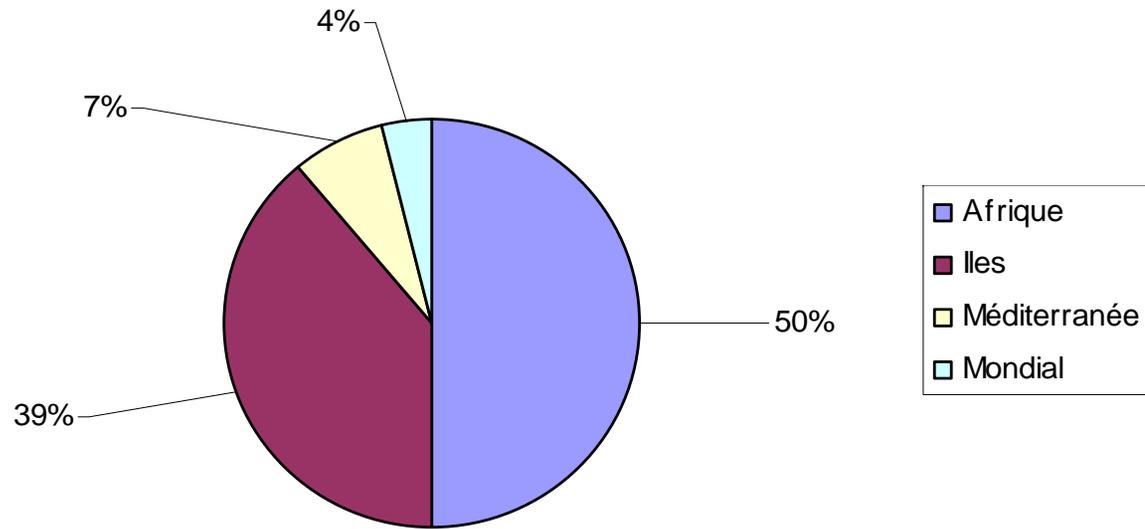


Fig. 3. Contribution des 15 projets aux résultats attendus de l'accord cadre (en % du montant total projet de l'AC)





Géographie des projets (% montant total projet AC)



Assistance Technique



- 5 AT
- Contractualisation UICN / détachement
- Positionnements opérationnels, stratégiques et de supervision de l'AC

5 - EVALUATION



AT+ projets :

- Bonne performance des projets avec des effets pionner, plateforme et de levier importants
- Trois projets d'influence remarquables (IPBES, Gouv. Med; OME)
- Financement français sur projets à entrée inhabituelle
- Bonne visibilité
- Bon rapportage
- Contribution mise en œuvre Programme UICN 2009-2012

MAIS....



- Pérennité variable selon projets
- Peu de synergie entre projets
- Coûts de gestion significatif
- Peu d'implications de l'expertise institutionnelle française



Mise en œuvre générale:

- Un pilotage et un fonctionnement administratif et financier satisfaisants
- Forte synergie France-UICN sur les dossiers à intérêt partagé
- Renforcement de l'influence de la France au sein de l'UICN
- Dialogue politique resserré entre la France et l'UICN
- Plateforme interinstitutionnelle française
- Bilan positif sur le plan technique

MAIS ...



- Un accord peu ancré politiquement coté français (→ appropriation, influence et visibilité faible)
- Un copil avec un rôle surtout de S&E
- Bilan limité sur le plan stratégique
- Une faible promotion de l'expertise française
- Une pérennité fragile des actions mises en œuvre
- Communication tardive → faible visibilité externe



Recommandations 2008 :

- Elargir plateforme inst. française → OK
- Améliorer notoriété → +/- OK
- Améliorer redevabilité → OK
- Clarifier contrepartie UICN → OK
- Optimisation des moyens → OK
- Recentrage géographique → OK

6 - RECOMMANDATIONS



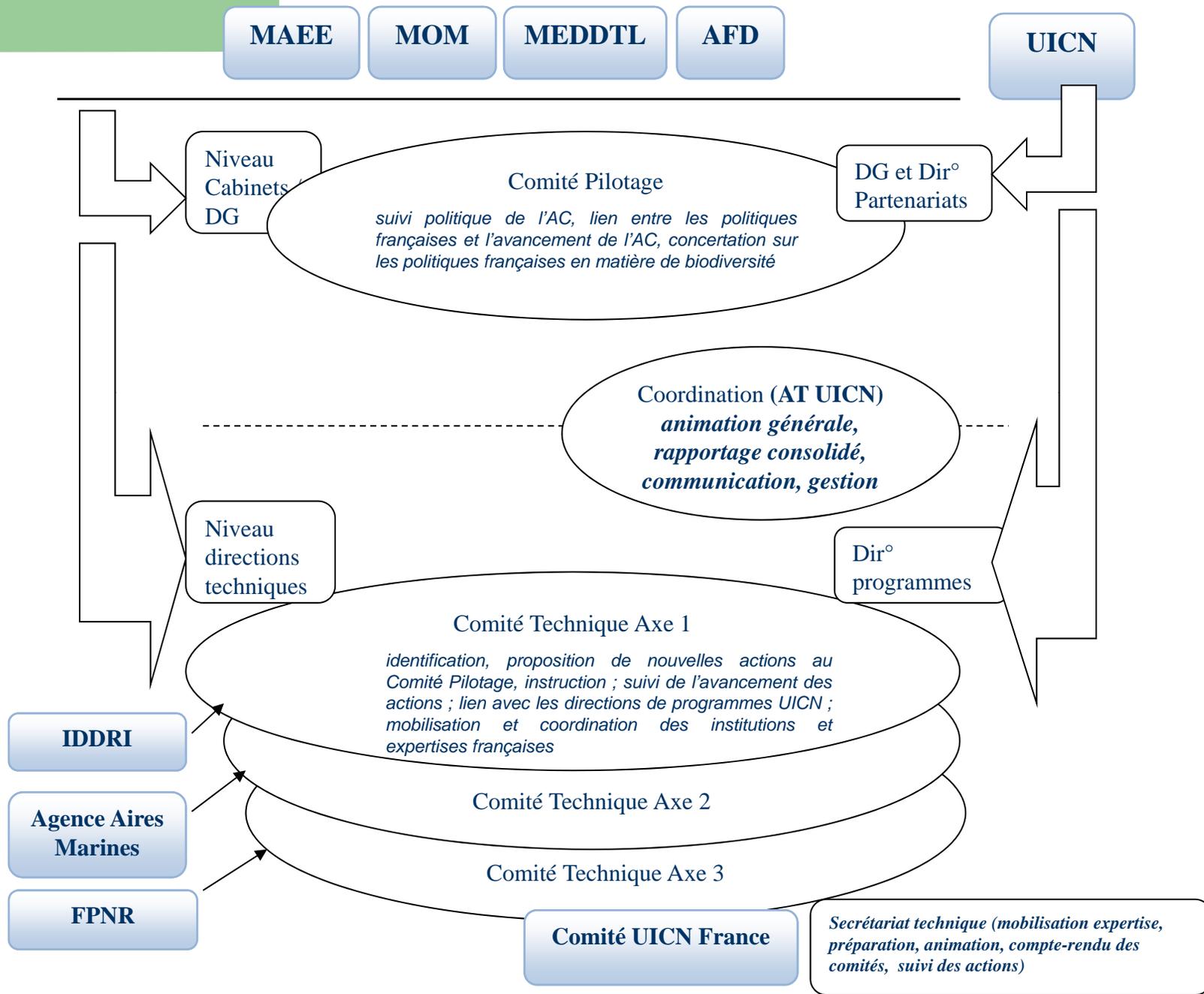
- Reconduite de l'AC avec même mode opératoire
 - 1- Ancrer l'AC dans les engagements internationaux français pour la biodiversité → CBD/ Objectifs Aïchi
 - 2- Portefeuille de projets réduit et centré sur valeur ajoutée UICN → influence, réseaux, capitalisation connaissances
 - 3- Thématique et géographie resserrées
[Gouvernance env. ; AP; Biodiv.marine et insulaire]
[Afrique sub-saharienne + Mad., Méditerranée, Caraïbes, Pacifique]



4- Améliorer la communication et visibilité de l'AC

5- Pilotage modifié

- Distinguer le niveau politique et opérationnel
- Une présence accrue de l'expertise française dans des comités techniques centrés sur des enjeux clés
- Un rôle important de coordination du comité français de l'UICN





MERCI DE VOTRE ATTENTION